
L'IMPORTANCE DU REER AU-DELÀ DE L'ÉCONOMIE D'IMPÔT

Montréal, le 8 février 2013 – Le REER est un excellent véhicule pour réduire ses impôts, mais ce n'est pas le but premier de ce régime, axé essentiellement sur l'épargne en vue de la retraite, selon les planificateurs financiers de la Banque Laurentienne. « Le REER est d'autant plus pertinent dans le contexte actuel. Les gens qui ont cru pendant longtemps que leur régime de retraite serait suffisant ont vu leurs épargnes subir les soubresauts liés la crise économique, en plus d'observer de faibles rendements au niveau des placements garantis, explique Denis L'Hostie, directeur principal, Planification financière à la Banque Laurentienne. Il est plus important que jamais d'avoir des économies personnelles afin de combler le manque potentiel de revenus à la retraite. »

Récemment, face au vieillissement de la population et à une plus faible hausse du nombre de travailleurs, le gouvernement canadien a décidé de rehausser graduellement l'âge d'admissibilité du programme de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti de 65 à 67 ans. De plus, on s'attend à ce que la population vieillira plus rapidement au Canada que dans la plupart des autres pays. En fait, la proportion d'aînés au sein de la population canadienne, par rapport à la population en âge de travailler devrait presque doubler au cours des 20 prochaines années, faisant que sorte que d'autres mesures visant l'augmentation de l'âge d'admissibilité à la retraite sont à prévoir. Dans ce contexte, se fixer des objectifs clairs et réalistes en vue de la retraite est d'autant plus important.

En cette saison des REER, il ne faut pas perdre de vue que le Régime enregistré d'épargne retraite a été conçu pour répondre aux objectifs de disponibilité de revenu à la retraite. « Le REER doit être envisagé avant tout comme un outil stratégique d'épargne à long terme destiné à procurer un coussin de sécurité à l'épargnant au moment de sa retraite, indique Denis L'Hostie. Et comme la conception même de la retraite chez les gens a beaucoup changé, plusieurs personnes ne la considérant plus comme un arrêt permanent, il faut être prêt à répondre aux exigences que posent les nouveaux modes de vie. »

Dans cette perspective, la meilleure façon d'épargner est de répartir les contributions au REER tout au long de l'année, idéalement dans le cadre d'un programme d'épargne systématique. En faisant appel à un tel plan d'épargne méthodique, l'épargnant peut accumuler progressivement du capital et le faire fructifier de façon disciplinée, tout en disposant d'une flexibilité pour faire face aux éventualités. « On épargne ainsi non seulement de l'argent, mais aussi du stress pour trouver les sommes à verser à son REER dans les deux premiers mois de l'année, avance Denis L'Hostie. La réduction d'impôt n'est donc plus l'objectif, mais une bonification que l'épargnant pourra appliquer à son REER ou à d'autres besoins urgents de financement. »

Il est donc dans l'intérêt des particuliers de consulter un conseiller ou un planificateur financier pour connaître les différents moyens de planifier stratégiquement et efficacement leur retraite.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire pancanadienne. Elle gère un actif au bilan de près de 35 milliards \$, de même que des actifs administrés de 33 milliards \$. Fondée en 1846, la Banque Laurentienne a figuré en 2012 parmi les lauréats du programme *Promoteurs de passion* du Canada en reconnaissance du succès continu que la Banque connaît grâce à la promotion de la passion de ses employés. La Banque emploie plus de 4 200 personnes.

Reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, la Banque Laurentienne sert plus d'un million de clients dans des segments de marché où elle se positionne avantageusement. En plus d'occuper une place de choix auprès des consommateurs québécois avec le troisième plus important réseau de succursales, elle s'est bâti une solide réputation à l'échelle du Canada en matière de financement immobilier et commercial, grâce à ses équipes réparties dans plus de 35 bureaux en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits bancaires, ainsi que de services et de comptes d'investissement, aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que l'expertise et l'efficacité des services de courtage de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à travers le pays.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère,

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca